

# La Communication Alternative et Améliorée en Nouvelle-Aquitaine

# La Communication Alternative et Améliorée en Nouvelle-Aquitaine

Etude réalisée par Elisabeth LAPLAGNE et Lou ALLOCHON CREAI Nouvelle-Aquitaine

Février 2023

Les points de vue exprimés dans ce document n'engagent que leurs auteurs

## **SOMMAIRE**

1. Résumé de l'étude	4
2. Le contexte de l'étude	5
3. La commande de l'ARS Nouvelle-Aquitaine	6
4. La méthodologie mise en œuvre	6
5. Les résultats de l'étude : état des lieux en Nouvelle-Aquitaine	9
5-1. Le niveau de connaissance et de formation des familles aux outils de la CAA	9
5-2. Les modalités d'accompagnement par les établissements et services	10
5-3. Le travail avec les familles	13
5-4. Les besoins et les attentes des familles et des professionnels	15
6. Les perspectives de déploiement : bénéfices, enjeux et propositions	17
7. Conclusion	20
Annexes	21

#### **Remerciements:**

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'élaboration de cette étude mettant à leur disposition leur temps, leur regard, leur expérience et leur expertise sur la thématique.

#### 1. Résumé de l'étude

La Communication Alternative et Améliorée ou CAA met à la disposition des personnes souffrant de troubles sévères de la communication ainsi que des professionnels et des familles qui les accompagnent, des méthodes et des outils pour favoriser l'accès à la communication. Sa mise en œuvre constitue un enjeu pour les personnes en situation de handicap en termes d'autodétermination et de pouvoir d'agir. En Nouvelle-Aquitaine, l'ARS a missionné le CREAI pour réaliser un état des lieux de la connaissance et de l'utilisation des outils de la CAA, avec pour objectif d'en renforcer à terme le déploiement auprès des personnes concernées.

L'étude a été menée sur l'année 2022 via la diffusion d'enquêtes et l'organisation de focus groupes auprès des familles et des établissements et services ciblant 3 publics : personnes cérébrolésées, personnes polyhandicapées et personnes avec TSA non verbales.

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants :

- Un bon niveau de connaissance des outils de la CAA aussi bien chez les familles (70 %) que les professionnels (85 %).
- Un taux de recours aux outils inégal selon le type de handicap. Ainsi, 63 % des proches d'une personne souffrant de troubles du spectre de l'autisme ont déjà eu recours à des outils de la CAA contre 25 % chez ceux qui accompagnement un proche souffrant de lésion cérébrale acquise.
- Un souhait partagé de monter en compétences. Près de la moitié des familles qui ont eu recours aux outils ont été formées à l'utilisation de ceux-ci. Plus du tiers des familles qui y ont eu recours sans être formées, seraient intéressées par une formation ou une sensibilisation à la CAA. De la même manière, près de 70% des professionnels répondants souhaiteraient une formation ou une sensibilisation à la CAA.
- Des initiatives individuelles, collectives et institutionnelles relevées dans la prise en compte de la communication lors de l'accompagnement des personnes. Pour exemple, la question de la communication est intégrée dans les trois quarts des ESMS répondants et les particularités de communication de la personne accueillie sont précisées dans le projet personnalisé dans 86 % des cas.
- Un souhait exprimé par les familles et les professionnels de renforcer le « travailler ensemble », dès le début de la démarche. Ils en mesurent les bénéfices retirés au quotidien pour la personne concernée en premier lieu mais aussi pour eux-mêmes. Ils reconnaissent que la CAA est un outil fort d'autonomisation, d'autodétermination et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.

L'étude a permis de dégager un consensus entre les professionnels et les familles sur les grands enjeux du déploiement de la CAA en Nouvelle-Aquitaine : reconnaître la communication comme un besoin fondamental, faire de la communication l'affaire de tous, dépasser les représentations sur les capacités et le potentiel d'apprentissage des personnes et reconnaître et soutenir l'expertise de chacun.

L'étude a montré que les professionnels et les familles s'accordent également sur leurs propositions quant aux perspectives de renforcement de la CAA via, notamment, le développement d'une culture commune et partagée de la CAA, un engagement des directions dans la démarche, une mise en place précoce et concertée de celle-ci ainsi qu'une professionnalisation permanente des familles et des acteurs.

#### 2. Le contexte de l'étude

La Communication Alternative ou Améliorée, appelée aussi Alternative et Augmentée ou encore CAA, se déploie depuis de nombreuses années auprès des personnes souffrant de troubles sévères de la communication, de leur famille et des professionnels qui les accompagnent. Elle met à la disposition de tous des outils, des stratégies et des méthodes permettant une communication autre que la parole. Les personnes en situation de handicap ont longtemps été dans la souffrance de ne pas pouvoir exprimer à l'autre leurs demandes, leurs besoins et leurs choix. Elles peuvent l'être encore aujourd'hui, malgré les politiques publiques promouvant la mise en œuvre de la CAA ainsi que les initiatives des établissements, des professionnels, des familles et des personnes elles-mêmes, pour la mettre en œuvre au quotidien. La CAA s'adresse aux personnes souffrant de troubles sévères de la communication que ceux-ci soient apparus à la naissance ou au cours de leur vie. Elle s'appuie sur deux méthodes : avec ou sans aide externe¹ et propose des solutions pour s'exprimer, comprendre et se faire comprendre.

La CAA s'inscrit notamment dans le cadre du volet dédié aux personnes polyhandicapées de la Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale 2017-2021² dont l'un des principaux objectifs est de « conforter la communication des personnes polyhandicapées ». Il s'agit ici « de renforcer l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Le pouvoir d'agir, cette capacité pour les personnes de maîtriser ce qui est important pour elles, doit être un objectif partagé par tous. » Les établissements et services ont ainsi été invités à continuer à s'équiper et se former aux modalités de communication alternative et améliorée, considérée comme une condition du pouvoir d'agir des personnes polyhandicapées.

Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles ou RBPP de la Haute Autorité de Santé intègrent elles aussi le recours aux outils de la CAA en vue de l'amélioration de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. C'est notamment le cas des RBPP suivantes :

- L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité (2020) ;
- Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte (2017) ;
- Les « comportements problèmes », prévention et réponses au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés (2016) ;
- Qualité de vie en MAS-FAM. Volet 1 Expression, communication, participation et exercice de la citoyenneté (2013).

Sur le plan international, la Convention relative aux droits des personnes handicapées reconnait que le plein accès des personnes handicapées à la communication, dont la communication améliorée et alternative, est indispensable pour jouir pleinement de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales<sup>3</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Exemples. Sans aide externe: langage des signes et gestes. Avec aide externe: pictogrammes, photos, supports...

<sup>2</sup> Ministère des affaires sociales et de la santé, « Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-social, volet handicap », 2017-2021

<sup>3</sup> Préambule et articles 2, 21, 24 – Convention relative aux droits des personnes handicapées. JO 1er avril 2010.

## 3. La commande de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a été missionné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, pour réaliser un état des lieux de la connaissance et de l'utilisation des outils de la CAA en région en vue d'en renforcer le déploiement auprès des personnes souffrant de troubles sévères de la communication.

#### La démarche a visé à :

- ✓ Réaliser un état des lieux de la connaissance, l'appropriation et l'utilisation par les professionnels des outils de la CAA auprès des personnes accueillies ou accompagnées présentant des troubles sévères de la communication.
- ✓ Réaliser un diagnostic des besoins de développement des compétences des professionnels sur l'appropriation des outils de la CAA.
- ✓ Dégager des perspectives de déploiement de la CAA notamment s'agissant du travail avec les familles.

### 4. La méthodologie mise en œuvre

#### Etape 1 – Questionnaire à destination des ESMS (Questionnaire en annexe. P 24)

Un questionnaire en ligne a été adressé aux ESMS<sup>4</sup> ciblant 3 publics : personnes cérébrolésées, personnes polyhandicapées et personnes avec TSA non verbales. 113 réponses ont été recueillies sur un total de 261 envois, soit un taux de retour de 43 %. Les ESMS répondants sont issus de l'ensemble des départements de la Nouvelle-Aquitaine. 55 % des établissements répondants appartiennent au secteur enfants / adolescents : IME, SESSAD, EEAP, IEM ou autres établissements pour enfants et adolescents. 45 % des répondants œuvrent auprès des adultes : MAS, FAM, foyers non médicalisés, ESAT, SAMSAH et SAVS. Le nombre total de personnes accueillies ou accompagnées dans les ESMS répondants varient de 5 à 200 personnes.

#### Etape 2 – Questionnaire à destination des familles (Questionnaire en annexe. P 22)

Un questionnaire en ligne à destination des familles a été adressé aux ESMS suscités pour transmission aux familles avec courrier d'accompagnement explicatif. 220 réponses ont été recueillies et issues de l'ensemble des départements de la Nouvelle-Aquitaine.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A partir d'un export filtré du fichier FINESS des ESMS enfants et adultes, ayant un agrément pour l'un de ces trois publics. 2022.

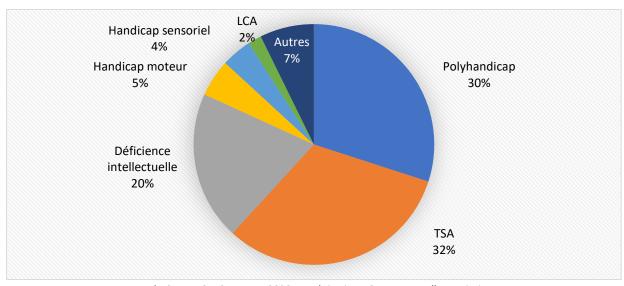
#### Profil des familles ayant répondu à l'enquête



Etude CAA ARS – CREAI NA 2022 - Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Catégorie « Autre » : assistants familiaux, tuteurs, mandataires judiciaires, grands-parents, cousins et tante.

#### Répartition des proches des répondants par type de handicap



 ${\it Etude CAA\ ARS-CREAI\ NA\ 2022-Exploitation: CREAI\ Nouvelle-Aquitaine}$ 

Catégorie « Autres » : syndrome de RETT, leucodystrophie, trisomie 21, troubles Dys, épilepsie, syndrome d'Angelman, troubles du développement, paralysie cérébrale.

Les proches des familles répondantes sont accueillis à parts égales dans le secteur enfants et le secteur adultes. La question de la communication reste une préoccupation avec l'avancée en âge.

#### Etape 3 – Animation d'un focus groupe auprès de professionnels le 08/11/22

(Guide d'entretien en annexe. P 30)

Objectifs du focus groupe :

- Réaliser un état des lieux du niveau de connaissance et d'utilisation des outils de la CAA par les professionnels accompagnant les personnes souffrant de troubles sévères de la communication;
- Préciser le diagnostic de besoins de développement **des compétences** des professionnels sur ces outils en vue de leur déploiement ;
- Préciser les besoins, perspectives et modalités de travail avec les familles.

Composition du focus groupe : 11 participants dont orthophonistes, directeurs de structures, médecins, pédiatre et professeur ressources autisme.

#### Etape 4 – Animation d'un focus groupe auprès de familles concernées le 10/11/22

(Guide d'entretien en annexe. P 29)

Objectifs du focus groupe :

- Questionner le **regard des familles** sur les **besoins spécifiques** d'accompagnement de leur proche par les professionnels et les **perspectives d'amélioration** de la communication ;
- Préciser l'état des lieux et le diagnostic de besoins sur le déploiement des outils de la CAA en Nouvelle-Aquitaine ;
- Préciser les besoins, perspectives et modalités de travail avec les familles.

Composition du focus groupe : 5 parents d'un ou plusieurs enfants en situation de handicap, de polyhandicap ou encore de troubles du spectre de l'autisme.

## 5. Les résultats de l'étude : état des lieux en Nouvelle-Aquitaine

#### 5-1. Le niveau de connaissance et de formation des familles aux outils de la CAA

Les familles interrogées précisent qu'accompagner un proche atteint de troubles sévères de la communication engendre des difficultés et ce, à tous les âges de la vie. Cela peut compliquer le début du parcours de vie avec une errance ou des erreurs de diagnostics, ainsi que le travail avec les professionnels accompagnants. Pourtant, les familles pressentent le besoin de leur proche de s'exprimer et de communiquer au quotidien, quel que soit son handicap. Elles s'adaptent donc quotidiennement pour adapter leur mode de communication, trop souvent sans accompagnement, sans outil et sans formation. Certaines sont soutenues par des associations et/ou des professionnels et ainsi mettent en place des actions (évaluation, formation, expérimentation puis mise en place d'outils).

**Près de 70 % des familles disent connaître des outils de la CAA**<sup>5</sup>, plus particulièrement les familles accompagnant un proche présentant un trouble sensoriel (87,5 %) ou du spectre de l'autisme avec déficience associée (psychique, motrice ou sensorielle ; 82 %).

Parmi ces familles, les trois quarts y ont déjà eu recours pour améliorer la communication avec leurs proches.

#### Répartition des principaux outils utilisés par les familles

Classeurs d'images, emploi du temps, photos, images / pictogrammes	45 %
PECS	19 %
Makaton	13 %
Langue des signes	13 %
Dispositifs de synthèse vocale et commande oculaire	3 %
Autres (portables, tablettes, timer, codes)	6 %

 ${\it Etude CAA\ ARS-CREAI\ NA\ 2022-Exploitation: CREAI\ Nouvelle-Aquitaine}$ 

<u>Clé de lecture</u>: Parmi les familles qui ont déjà eu recours à des outils de CAA, 45 % ont eu recours à des outils de type classeurs d'images, emploi du temps, photos, images / pictogrammes.

#### Répartition des niveaux de recours aux outils par type de handicap

Handicap sensoriel	67 %
TSA	63 %
Handicap moteur	50 %
Polyhandicap	49 %
Déficience intellectuelle	42 %
LCA	25 %

Etude CAA ARS - CREAI NA 2022 - Exploitation: CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Type PECS, Makaton, langue des signes, classeurs d'images, emploi du temps avec photos, codes oui - non, j'aime - j'aime pas...

<u>Clé de lecture</u> : 63 % des proches d'une personne souffrant de troubles du spectre de l'autisme ont déjà eu recours à des outils de CAA.

Près de la moitié des familles qui ont eu recours à des outils de CAA ont été formées à l'utilisation de ceux-ci, principalement à la langue des signes, Makaton, PECS et PODD et plus du tiers des familles qui ont eu recours aux outils sans être formées, seraient intéressées par une formation ou une sensibilisation sur la CAA.

#### 5-2. Les modalités d'accompagnement par les établissements et services

L'étude montre que les modalités d'accompagnement des personnes souffrant de troubles sévères de la communication ont évolué notamment sous l'impulsion des démarches d'évaluation et de certification des ESMS. La question de la CAA est aujourd'hui davantage intégrée, ses principaux outils connus et/ou utilisés et les professionnels formés. Une recherche-action nationale sur les « Situations de handicap complexe » réalisée par le CEDIAS de juillet 2010 à février 2013 avait ainsi souligné le manque de présence et de formalisation « des démarches d'évaluation des capacités et des modalités de communication des personnes qui vivent une situation de handicap complexe ». L'étude montrait en outre que les « personnes accompagnées ne bénéficiaient pas systématiquement d'un projet dans le domaine de la communication et que les critères d'appréciation entre celles qui allaient pouvoir ou non en bénéficier restaient flous ». Depuis, les pratiques ont évolué.

Niveaux de connaissance et de formation aux outils des membres de l'équipe

	Oui tous les membres de l'équipe	Oui certains membres de l'équipe	Non aucun membre de l'équipe
L'équipe a connaissance de l'existence des outils de la CAA	23 %	62 %	10 %
L'équipe est formée à l'utilisation des outils de la CAA	7 %	69 %	20 %

Etude CAA ARS - CREAI NA 2022 - Exploitation: CREAI Nouvelle-Aquitaine

Ainsi, **85** % des équipes interrogées connaissent les outils de la CAA ou disposent de professionnels dans l'équipe qui les connaissent. De la même manière, les trois quarts d'entre elles sont formées à la CAA ou disposent de professionnels formés dans l'équipe.

L'ensemble des personnes interrogées souligne l'importance de la formation, aussi bien initiale que continue, des professionnels du secteur médico-social mais aussi sanitaire et social, à la CAA et à ses outils, ainsi que l'accessibilité à des mises à jour régulières. En ce sens, près de 70 % des professionnels répondants souhaiteraient une formation ou une sensibilisation aux outils de la CAA.

Niveau d'intégration de la question de la communication aux projets des ESMS

Type de projets	Oui	En projet	Non
Projet institutionnel	77%	17%	2%
Projet personnalisé	86%	6%	2%

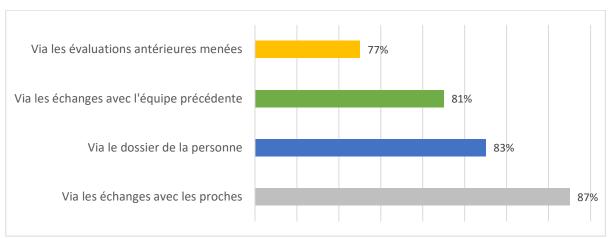
Etude CAA ARS – CREAI NA 2022 - Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

#### Clés de lecture :

- La question de la communication est intégrée au projet institutionnel dans les trois quarts des ESMS répondants (6 % n'ont pas répondu à la question), ou en projet pour 17 % d'entre eux.
- Les particularités de communication de la personne accueillie sont précisées dans le projet personnalisé dans 86 % des cas. Sa mise en œuvre est à penser dans une logique de parcours de la personne accueillie / accompagnée par l'ESMS en articulation avec l'ensemble de la chaîne d'acteurs : famille, professionnels libéraux, école, ASE, MDPH...

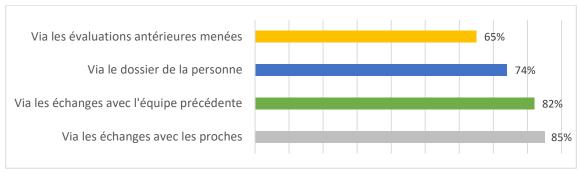
**Au moment de l'admission,** près de 97 % des professionnels interrogés disent être informés des capacités, stratégies et outils communicationnels déjà mis en place auprès des personnes.

#### Principaux moyens par lesquels les professionnels sont informés des capacités de communication



Etude CAA ARS - CREAI NA 2022 - Exploitation: CREAI Nouvelle-Aquitaine

# Principaux moyens par lesquels les professionnels sont informés des stratégies et outils communicationnels déjà mis en place

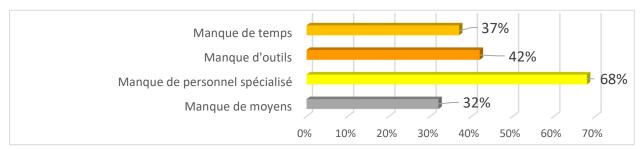


Etude CAA ARS - CREAI NA 2022 - Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les professionnels peuvent également être informés des capacités, stratégies et outils de communication mis en place via les orthophonistes, les rencontres et échanges avec la personne et les évaluations internes.

**Au début de l'accompagnement**, une évaluation des particularités de communication de la personne est **réalisée dans 58** % des établissements interrogés, en projet dans 19 % et non réalisée dans 17 %.

# Raisons à la non-réalisation d'une évaluation des particularités de communication de la personne au début de l'accompagnement



Etude CAA ARS - CREAI NA 2022 - Exploitation: CREAI Nouvelle-Aquitaine

Le frein majeur à la non-réalisation de l'évaluation réside dans le manque de personnel spécialisé. Des besoins de formation et/ou de recrutement et/ou de conventionnement avec des partenaires extérieurs sont en ce sens exprimés.

Les outils d'évaluation les plus fréquemment utilisés par les professionnels sont (liste non exhaustive) :

- COM VOOR
- Bilans orthophoniques
- PEP 3
- Test de Shulman
- Vineland 3
- EFI
- Evaluations sensorielles
- CHESSEP
- ECP
- Myriade
- Grilles d'évaluation internes
- ...

Dans près de la moitié des cas, l'évaluation est, toujours ou le plus souvent, menée en concertation avec les proches, écrite dans le dossier de la personne et transmise à l'équipe. Elle est réévaluée de façon périodique, le plus souvent tous les 3 mois, 6 mois, tous les ans ou encore selon les besoins définis dans le projet personnalisé.

Elle donne lieu à la définition d'objectifs et d'actions spécifiques pour faciliter l'expression et la compréhension de la personne, objectifs et actions définis en concertation ou avec le soutien des proches dans plus de la moitié des cas.

Selon les besoins, les ESMS sollicitent des intervenants et/ou structures extérieurs<sup>6</sup> pour faciliter la communication avec la personne mais ceux-ci notent une inégale répartition des structures et des professionnels ressources sur les territoires. Des difficultés d'accès à des consultations d'orthophonie ont notamment été citées, particulièrement pour les adultes. Les sollicitations peuvent se faire à l'occasion de bilans complémentaires, d'approfondissements de diagnostics, de mise en œuvre d'outils de CAA, de supervision ou encore d'actions de formation.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Centre Ressources Autisme, Centre Ressources handicaps rares, Pôle ressources cérébrolésion acquise, orthophonistes, professeurs ressources autisme, interprètes LSF, centres de référence troubles du langage, PCPE Autisme...

Dans près des trois quarts des établissements répondants, l'accompagnement des personnes souffrant de troubles sévères de la communication pose des problèmes pour :

- L'entrée en relation, les interactions sociales
- La compréhension mutuelle
- L'empowerment et l'autodétermination de la personne : participation, expression des ressentis, des préférences, des choix, des refus, du consentement (aux soins, à l'accompagnement), accès à une vie sexuelle et affective
- La mise en œuvre effective de la participation de la personne
- La gestion des comportements problèmes (hétéro/auto agressivités, crises clastiques)
- La mise en œuvre de l'accompagnement : évaluation des besoins, élaboration du projet personnalisé, expression et évaluation de la douleur, suivi de santé, troubles somatiques, inclusion
- L'accès à l'autonomie, aux apprentissages

Les principaux outils de CAA utilisés par les équipes sont : les classeurs de communication, les emplois du temps, les tableaux d'activités, les pictogrammes, les photos, les tablettes auticiel, les objets de référence ainsi que le Timer, PECS, PODD, MAKATON et la langue des signes française.

**Du point de vue des familles**, trois quarts d'entre elles se disent satisfaites **des outils de communication** mis en place par les professionnels auprès de leurs proches ainsi que du suivi et de la cohérence de ceux-ci à l'occasion d'un changement d'établissements ou de services. Elles reconnaissent des initiatives de professionnels, d'équipes et d'établissements qui se saisissent de la CAA et travaillent en concertation avec la personne et sa famille. Elles en mesurent l'impact au quotidien sur la qualité de vie et de l'accompagnement de leur proche. Une mère a ainsi précisé que depuis son entrée à l'internat, son enfant « *est plus enthousiaste. Le fait qu'il soit en établissement, avec des gens qui communiquent, le pousse à communiquer davantage* ».

A côté de cela, certaines familles interrogées constatent parfois un manque de continuité dans l'accompagnement en cas d'absence ou de remplacement de personnel, de changement d'établissements ou de services, ainsi que dans le travail réalisé en consultation, en ESMS et à domicile. Elles précisent qu'une vigilance particulière doit être portée au partage et à la transmission des techniques et des outils de communication lors de ces périodes de transition afin de renforcer l'efficacité des démarches initiées ou mises en œuvre.

De façon plus globale, l'ensemble des personnes interrogées (professionnels et familles) s'accordent sur la disparité de l'intégration de la CAA dans les pratiques professionnelles et institutionnelles : différences quant aux ressources mobilisables et mobilisées en interne, en externe, priorités institutionnelles, travail avec les familles, accessibilité... ce qui génère une iniquité de traitement sur les territoires.

#### 5-3. Le travail avec les familles

L'étude montre un lien entre la satisfaction des familles quant à la prise en compte de la question de la communication et le niveau d'association de celles-ci à l'accompagnement : ainsi, plus elles sont associées, plus elles sont satisfaites.

Les familles expriment le souhait d'être associées, écoutées, informées et formées et ce, tout au long du parcours de leur proche. Les professionnels confirment également que la concertation et le travail avec les familles est un facteur-clé de succès pour la mise en œuvre de la CAA, dès le début de la démarche. Les familles doivent participer à l'évaluation des capacités, au choix et à l'expérimentation de l'outil, à son adaptation et à son déploiement. Une personne « soutien » dans l'entourage pour

faciliter l'expression de la personne est en ce sens recherchée par les établissements et services dans 40 % des cas de façon systématique ou presque, et dans 44 % de façon plus épisodique.

# Fréquence de sollicitation par les ESMS d'une personne « soutien » dans l'entourage pour faciliter l'expression de la personne

Toujours ou souvent	40%
Parfois ou rarement	44%
Jamais	13%
Absence de proches	2%

Etude CAA ARS - CREAI NA 2022 - Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les trois quarts des familles disent avoir été sollicitées par les professionnels pour échanger sur les capacités de communication de leur proche : comment exprime-t-il ses demandes, ses choix, ses ressentis ? Parmi celles qui n'ont pas été sollicitées, plus de 70% estiment que cela serait pourtant utile, voire indispensable.

De la même manière, 64 % d'entre elles ont échangé avec les professionnels sur les outils de communication utilisés par elles (outils ou astuces). Les deux tiers des familles non sollicitées estiment aussi que cela serait utile voire indispensable.

Si elles sont le plus souvent sollicitées pour s'exprimer sur les outils qu'elles utilisent, les familles regrettent de ne pas être suffisamment informées des stratégies et des outils mis en place au sein de l'établissement alors que certaines souhaiteraient, elles aussi, les mettre en œuvre auprès de leur proche lors de visites ou à leur domicile.

Il arrive que des outils différents soient mis en place par les professionnels et par les familles, par manque de communication ou par choix des uns et des autres, ce qui amoindrit de façon significative l'intérêt et l'efficacité des outils déployés.

Les personnes interrogées soulignent que la réussite de la mise en œuvre d'une stratégie et d'un outil est conditionnée à sa pratique permanente par tous les intervenants (familles, professionnels et autres accompagnants) auprès de la personne concernée.

Cette pratique permanente et généralisée de l'outil permet, en outre, d'en faciliter l'appropriation par la personne et d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement.

Dans 70 % des établissements, des temps de travail commun équipe / famille peuvent être proposés pour coordonner et harmoniser les pratiques en matière de communication. Ces temps de travail peuvent se tenir à la demande, dans le cadre du projet personnalisé, d'actions de guidance parentale, de visites à domicile, de bilans ou encore de réunions d'équipe élargie.

Des temps informels d'échanges sur la question de la communication de la personne accueillie peuvent également se tenir au fil de l'eau, en fonction des besoins et des questionnements.

Il ressort de l'étude que les ESMS peuvent être aidants, soutenants pour les familles. Ils mettent à la disposition de celles-ci des ressources, des professionnels, des outils pour faciliter la communication avec leur proche et les accompagnent au choix et à l'utilisation des outils. Leur expertise constitue une

ressource pour l'ensemble de l'environnement de la personne (familial, scolaire, autres intervenants...). L'étude menée par la CNSA (travaux en cours) pour une cartographie des ESMS ressources en matière de communication donne des exemples de mutualisations possibles entre les ESMS de Nouvelle-Aquitaine :

- S'agissant des outils non technologiques :
  - Exemples de tableaux ou de classeurs de communication
  - Fiches de liaison communication adaptée / passeport de communication
  - Cahiers de vie
  - o Banques d'images et pictogrammes...
- S'agissant des outils technologiques :
  - o Tablettes
  - Logiciels
  - Matériels d'accès à l'informatique (souris adaptée, commande oculaire, clavier adapté, contacteurs, boutons parlants)...
- S'agissant des modalités d'accompagnement / sensibilisation
  - o Echanges avec l'équipe
  - Visites sur site
  - Accompagnement méthodologique pour la mise en place d'outils, de signes pour la communication de/ avec les personnes
  - Grilles d'observation et outils d'évaluation...

La mise en place de communautés de pratiques en région pourrait également favoriser le partage et l'échange de savoirs, d'outils, d'expériences et des meilleures pratiques en matière de CAA.

Réciproquement, le travail avec les familles est déterminant pour les professionnels. Elles ont une connaissance et une analyse fines de la situation, des capacités et des habitudes de vie de leur proche. Elles constituent une ressource et/ou un partenaire à toutes les étapes de l'accompagnement et tout particulièrement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé de leur proche.

Certains professionnels les associent à la démarche en tant que « parents experts », disposant d'une expertise qui leur est propre, acquise par leur expérience dans la vie de tous les jours avec un proche souffrant de troubles sévères de la communication. Elles contribuent ainsi à l'amélioration du parcours de vie et de soins de leur enfant.

Dans le champ de l'accompagnement des personnes adultes, le travail avec les familles peut prendre des formes très différentes et « compliquer » parfois l'exercice des professionnels en raison notamment de l'implication plus ou moins forte de celles-ci, leur avancée en âge et une inégale accessibilité au numérique.

#### 5-4. Les besoins et les attentes des familles et des professionnels

A l'issue de l'étude, familles et professionnels s'accordent sur les besoins suivants :

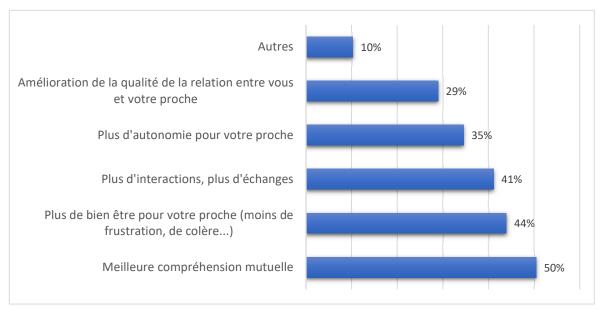
- Informer et sensibiliser l'ensemble de la chaîne d'acteurs (familles / professionnels) afin de développer une culture commune et partagée ainsi que le « travailler ensemble »
- Favoriser un repérage et un accompagnement précoces des difficultés en termes de communication, afin de prévenir les retards de diagnostic, de prise en charge et les pertes de chance pour le développement futur des capacités de communication

- Systématiser l'évaluation fonctionnelle. Cette dernière permet de déterminer les capacités et les potentialités de la personne, de définir un profil de communication et ainsi de proposer et de mettre en place des outils adaptés et personnalisés.
- Renforcer la **concertation et la coordination** entre les stratégies et les outils utilisés par les familles et par les professionnels, qu'ils exercent en libéral ou en institution, notamment lors d'absence de personnels ou de changement d'établissements ou de services.
- Faire **évoluer les représentations** de tous sur les capacités d'apprentissage de la personne, y-compris à l'âge adulte
- **Faciliter l'accès** aux outils, aux ressources et à la formation des familles et des professionnels : accessibilités numérique, technique et financière
- **Engager les directions** dans l'intégration de la CAA dans leurs priorités et engagements institutionnels
- Accorder le **temps** nécessaire à la mise en œuvre de la CAA : choix de l'outil, personnalisation, test / expérimentation, déploiement, évaluation et ajustement.

Au final, chacun souhaite décloisonner les acteurs et travailler ensemble dans une logique de parcours de la personne, de continuité des soins, de l'accompagnement et de **prévention des situations de rupture.** 

## 6. Les perspectives de déploiement : bénéfices, enjeux et propositions

Les **bénéfices ressentis** par les familles à l'utilisation des outils de la CAA pour communiquer avec leurs proches sont nombreux :



#### Répartition des bénéfices ressentis par les familles à l'utilisation des outils de la CAA

Etude CAA ARS – CREAI NA 2022 - Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Parmi les autres bénéfices de la CAA, ont été cités une meilleure attention, une diminution des troubles du comportement et un intérêt nouveau pour les apprentissages.

Au contraire, lorsque la communication n'est pas possible ou rendue possible, les familles observent chez leur proche un mal-être, une frustration de ne pas être entendu et/ou compris, un isolement et un renforcement des troubles du comportement.

Du point de vue des professionnels, les principaux bénéfices ressentis de la CAA sont une meilleure relation avec la personne, une meilleure définition et prise en compte de ses besoins et une diminution significative des troubles du comportement.

La CAA vient impacter chaque domaine de vie de la personne (familial, institutionnel, scolaire, amical, loisirs...) et améliore ainsi sa qualité de vie globale. Elle favorise l'inclusion, développe ou renforce l'autonomisation, le pouvoir d'agir, la confiance en soi. Elle rend possible l'expression de nouveaux besoins, de nouvelles demandes que l'autre va pouvoir entendre et prendre en considération. Elle permet aussi le travail sur l'expression et la gestion des émotions.

La CAA constitue une réelle avancée pour les personnes concernées mais aussi pour tous les accompagnants. Elle permet de sortir des hypothèses, de l'interprétation de ce que veut dire l'autre, fondée sur un ressenti, une intuition, des indices observables. Elle modifie la manière de travailler auprès et avec les personnes ainsi que le regard porté sur la personne et son handicap. Selon une personne interrogée, « elle permet de ne plus simplement valoriser l'acte mais redonne tout son sens à la relation et à l'humain ».

#### Les enjeux au déploiement de la CAA sont multiples :

- Faire que chacun comprenne l'intérêt de la CAA pour les personnes concernées en premier lieu, mais aussi pour les familles et les professionnels
- Reconnaître la communication comme un **besoin vital,** faisant partie intégrante des besoins fondamentaux.
- Faire de la communication **l'affaire de tous**. Elle doit s'intégrer dans tous les lieux de vie de la personne, non pas à chaque fois que cela est possible mais à chaque fois que cela est nécessaire.
- Dépasser les représentations sur le handicap, la personne en situation de handicap et ses capacités. Il faut oser « parier » sur la compétence et le potentiel d'apprentissage des personnes, y-compris lorsqu'elles souffrent de troubles sévères de la communication, y compris à l'âge adulte. Un professionnel interrogé précise que « parfois, au vu de l'évaluation réalisée, la personne n'a pas les capacités pour communiquer. Or il faudrait prendre le pari que si, il les a ».
- Reconsidérer les « échecs » à la mise en œuvre d'un outil, d'une démarche. Les essais, les erreurs, les échecs ne doivent être vus que comme des étapes nécessaires pour réussir, atteindre l'objectif. Ils permettent d'analyser la situation, comprendre ce qui n'a pas fonctionné et de changer de stratégie pour des actions plus porteuses. Selon une personne interrogée, « le handicap se trouve des deux côtés, chez la personne mais aussi l'accompagnant qui ne parvient pas à l'entendre, à la comprendre. Ce n'est pas nécessairement la personne qui ne parvient pas à communiquer avec lui, mais l'accompagnant qui n'a pas trouvé les bons moyens de communiquer avec elle ». Il convient donc de poursuivre l'effort de montée en compétences des professionnels accompagnants sur les modes de communication alternatifs, voire singuliers.
- Reconnaître et **soutenir l'expertise de chacun** : celle de la personne, de ses proches et des professionnels.

L'étude montre enfin que familles et professionnels s'accordent également sur les propositions en vue du déploiement de la CAA sur nos territoires.

Ainsi, ils proposent de :

- Développer une culture commune et partagée de la CAA
- Changer de paradigme : passer d'un accompagnement cloisonné, segmenté à une logique de parcours
- Engager les directions, notamment par la certification
- Mettre en place de façon précoce et concertée la démarche et les outils nécessaires à la communication.
- Faciliter l'accès à une évaluation fonctionnelle et spécialisée, faisant l'objet d'une actualisation régulière. Cette proposition peut être mise en lien avec les difficultés éprouvées également par certaines MDPH à identifier et évaluer les besoins de compensation, faute de ressources expertes et disponibles sur le territoire. Dans l'étude sur les « parcours de soins et d'accompagnement des personnes cérébrolésées en Nouvelle-Aquitaine »<sup>7</sup> conduite en 2020 par le CREAI Nouvelle-Aquitaine, il était observé que « pour les enfants, seules quelques MDPH (19, 40, 87) avaient dans leur environnement des équipes ou dispositifs experts pouvant apporter leur concours aux évaluations, notamment en ex. Limousin (hormis la Creuse), le Pôle

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> https://creai-nouvelleaquitaine.org/wp-content/uploads/2021/04/rapport-cerebroleses-20-01-2020.pdf

des blessés de l'encéphale Adrien Dany. Trois MDPH (16, 17 et 33), ne disposaient pas de ressources mobilisables et le regrettaient. » Des MDPH indiquaient aussi que des conventions pouvaient être signées avec des associations gestionnaires de services spécialisés mais que leur recours pouvait engendrer des coûts d'intervention.

- S'appuyer sur un **projet personnalisé coconstruit** avec la personne, ses proches et l'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours (ESMS, Education Nationale, ASE...)
- Poursuivre la professionnalisation des équipes via la formation initiale, continue, les ateliers de sensibilisation, la supervision mais aussi via l'organisation de formations communes, croisées avec les familles et les autres acteurs. Exemples de thématiques de formation :
  - Module de sensibilisation à la CAA, sa démarche et ses outils
  - La CAA au cœur des projets institutionnels
  - La CAA, une démarche concertée et coordonnée de l'ensemble des acteurs
  - Les outils d'évaluation des capacités de communication
  - CAA et autodétermination
  - Formation « Simulation » pour expérimenter les outils de la CAA
- Questionner le modèle économique d'accès aux outils et à la formation
- Concevoir un **kit de communication unique** contenant les bases de la CAA, intégré dans la vie de la cité, connu et partagé par tous.
- Passer de la stigmatisation à la démocratisation, dans tous les lieux de vie de l'enfant. Mise en place généralisée de pictogrammes, tableaux de langage dans les lieux d'accueil du public (cabinets médicaux, pharmacies, écoles...)
- S'appuyer sur un/des centre(s) ressources / expert(s) pour l'évaluation, la démonstration, l'expérimentation et la formation aux outils. En complément des initiatives menées sur les territoires, il sera possible de s'appuyer sur les lieux ressources expérimentés entre septembre 2022 et août 2024 dans le cadre de l'appel à projets de la CNSA. Ces lieux ressources vont éprouver le conseil et le prêt de matériel à des personnes ayant des difficultés complexes de communication. Ils pourront exercer soit directement auprès des personnes en situation de handicap ou âgées soit auprès des établissements, des services et des professionnels.

### 7. Conclusion

En Nouvelle-Aquitaine, la communication alternative et améliorée occupe une place de plus en plus forte auprès des personnes souffrant de troubles sévères de la communication ainsi qu'auprès des familles et des professionnels qui les accompagnent. De nombreux établissements et services, professionnels et familles essaient et parviennent au quotidien à mettre en œuvre et s'approprier la démarche et les outils de la CAA. Ils veillent à redonner toute sa place à la personne, quel que soit son handicap, pour lui permettre de (re)devenir actrice de sa communication, de ses parcours de soin et de vie et lui (re)donner ainsi la capacité de s'autodéterminer, jouir de ses droits et libertés et de son pouvoir d'agir. Pour que chacun y parvienne, l'engagement de tous est nécessaire. Selon les personnes interrogées, les initiatives individuelles, collectives et institutionnelles ne suffisent plus. Trop de disparités demeurent dans l'accès à l'information, à la formation et aux outils et cela est vrai tant du point de vue des professionnels que de celui des familles. L'accès généralisé à la communication nécessite une démarche globale, systémique, impliquant la conviction et l'engagement de tous les acteurs impliqués, dans tous les lieux de vie de la personne mais aussi de dépasser nos propres représentations sur les capacités et le potentiel d'apprentissage des personnes concernées et ce, à tous les âges de la vie. Un changement de paradigme doit continuer à s'opérer, érigeant la communication comme un besoin vital au même titre que manger, s'hydrater, dormir, remettant au cœur de l'accompagnement, l'accès à la communication avec l'autre, quel que soit son handicap et favorisant le « travailler ensemble » dans une logique de parcours de la personne en situation de handicap.

## 8. Annexes

Annex	e1:	
	Questionnaire « Communication alternative ou améliorée » - Volet Familles	22
Annex	e 2 : Questionnaire « Communication alternative ou améliorée » - Volet Professionnels	24
Annexe	e 3:	
	Guide d'entretien focus groupe famille	29
Annexe	e 4 :	
	Guide d'entretien focus groupe professionnels	30
Annexe	e 5 :	
	Ressources mobilisées et initiatives repérées dans le cadre de l'étude	31
Annexe	e 6 :	
	Glossaire	32



# Questionnaire « Communication alternative ou améliorée » Volet Familles

	is etes :	
	Père ,	/ mère d'une personne en situation de handicap
	Frère	/ sœur d'une personne en situation de handicap
	Autre	e : préciser
	e de har Hand Défici Hand Hand Hand Autisr Traun Polyh	ndicap de votre proche (facultatif) : icap mental ience intellectuelle icap psychique icap sensoriel icap moteur me ou troubles envahissants du développement matisme crânien ou lésion cérébrale acquise iandicap etype de handicap (préciser) :
3 - Vot	re dépa	artement de résidence :
4 - Cat	égorie d IME – SESSA IEM – EEAP MAS - FAM -	d'établissement d'accueil ou d'accompagnement de votre proche ? Institut Médico Educatif  AD — Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile Institut d'Education Motrice — Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés — Maison d'Accueil Spécialisée — Foyer d'Accueil Médicalisé  de vie (s) (préciser)
des sigr		-vous des outils de la communication alternative ou améliorée ou CAA (type PECS, Makaton, langue seurs d'images, emploi du temps avec photos, codes de type oui - non, j'aime - je n'aime pas,)?
6.	Oui Non Ne sa 1- Si ou	ou avez-vous déjà eu recours à de tels outils pour améliorer la communication avec votre proche ?  ui, à quels types d'outils avez-vous ou avez-vous eu recours ?
		Autres, préciser

6.4- Si oui, avez-vous été formé(e) à l'utilisation de ces outils ?
☐ Oui
☐ Non
☐ Ne sais pas
6.5- Si oui, à quels outils avez-vous été formé(e) ?
6.6- Si non, seriez-vous intéressé.e par des formations/informations
☐ Oui
□ Non
☐ Ne sais pas
6.7- Si oui précisez vos besoins :
7 - Avez-vous déjà été sollicité(e) par les professionnels qui accompagnement votre proche pour échanger sur ses
capacités de communication (exemples : comment il exprime ses demandes, ses choix, son inconfort, ses ressentis)?
☐ Oui
☐ Non
☐ Ne sais pas
7.1- Si non, pensez-vous que cela serait-utile ?
☐ oui, même indispensable
ui, très utile
☐ oui, utile
☐ non peu utile
☐ inutile
8- Avez-vous déjà été sollicité(e) par les professionnels qui accompagnement votre proche pour échanger sur les outils que vous utilisez pour faciliter la communication avec votre proche (astuces, moyens
pour vous faire comprendre et mieux le comprendre) ?
Oui
□ Non
☐ Ne sais pas
8.1- Si non, pensez-vous que cela serait-utile ?
☐ oui, même indispensable
ui, très utile
ui, utile
non peu utile
u inutile
9 – Etes-vous satisfait des outils de communication mis en place par l'établissement ou le service auprès de
votre proche ?  ☐ Très satisfait
☐ Plutôt satisfait
☐ Satisfait
☐ Peu satisfait
☐ Pas du tout satisfait
Tas du tout satisfait
10 – Etes-vous satisfait du suivi et de la cohérence des outils de communication utilisés auprès de votre proche
par les professionnels qui l'accompagnent à l'occasion d'un changement d'établissement ou de service ?
☐ Très satisfait
☐ Plutôt satisfait
☐ Satisfait
☐ Peu satisfait
☐ Pas du tout satisfait
11 – Commentaires libres :



# Questionnaire « Communication alternative ou améliorée » Volet Professionnel

Nom:			
Adresse / Code Postal / Ville			
Téléphone			
Email			
Site Internet			
Catégorie d'ESMS			
☐ SESSAD		SAVS	
□ IME		SAMSAH	
☐ ITEP		ESAT	
□ IEM		Foyers non m	nédicalisés (FH, FV, FP et EANM)
☐ EEAP		Foyers médic	alisés (FAM et EAM)
□ IEA		MAS	
□ IEV		Autres établi	ssements pour adultes, Précisez
<ul> <li>Autres établissements pour enfants</li> </ul>			
et adolescents, Précisez			
N° FINESS:			
1- Comment se répartit votre file active sur ces 3 t	ypes de p	ublics ?	
1- Comment se répartit votre file active sur ces 3 t  Type de public		ublics ? on actuelle	Remarques
			Remarques
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui			Remarques
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de			Remarques
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)			Remarques
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à			Remarques
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à communiquer (avec ou sans outil)	Situatio		Remarques
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à	Situatio		Remarques
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à communiquer (avec ou sans outil)	Situation	on actuelle	
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à communiquer (avec ou sans outil)  La structure n'est pas en mesure de répo	Situation	on actuelle	
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à communiquer (avec ou sans outil)  La structure n'est pas en mesure de réporte de modalités d'accompagnement des personnes de de modalités d'accompagnement de modalités d'accompagnement de d	Situation ondre sonnes s	on actuelle	e troubles sévères de la
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à communiquer (avec ou sans outil)  La structure n'est pas en mesure de réporte de modalités d'accompagnement des personmunication  2- La question de la communication est intégrée à	Situation ondre sonnes s	on actuelle	e troubles sévères de la
Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à communiquer (avec ou sans outil)  La structure n'est pas en mesure de réporte de modalités d'accompagnement des personmunication  2- La question de la communication est intégrée à Oui	Situation ondre sonnes s	on actuelle	e troubles sévères de la
Type de public  Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à communiquer (avec ou sans outil)  La structure n'est pas en mesure de réporte de mandalités d'accompagnement des personmunication  2- La question de la communication est intégrée à  Oui Non	Situation ondre sonnes s	on actuelle	e troubles sévères de la
Nombre de personnes communiquant avec autrui sans difficulté  Nombre de personnes communiquant avec autrui avec difficulté (même avec un outil de communication alternative ou améliorée CAA)  Nombre de personnes ne parvenant pas à communiquer (avec ou sans outil)  La structure n'est pas en mesure de réporte de modalités d'accompagnement des personmunication  2- La question de la communication est intégrée à Oui	Situation ondre sonnes s	on actuelle	e troubles sévères de la

Αι	ı moment d	e l'admi	ssion :	
3-	Vous êtes i	nformés Oui Non	des capa	acités de communication de la personne
			Via le do Via les é Via les é Via les é	uelle manière ? ossier de la personne, evaluations antérieures menées, echanges avec l'équipe d'accompagnement précédente, echanges avec les proches ou représentants légaux, préciser)
4-	Vous êtes i	Oui Non 4.1- Si d	oui, de qu Via le do Via les é Via les é Via les é	tégies et outils communicationnels déjà mis en place delle manière ? dessier de la personne, devaluations antérieures menées, dechanges avec l'équipe d'accompagnement précédente, dechanges avec les proches ou représentants légaux, préciser)
Au ı	moment de	l'accueil	:	
5-		Oui Non En proj Ne sais 5.1- Si r	et pas non, pour Manque Manque Manque Autres ( pui, avec pui, st menée	e de moyens, e de personnel spécialisé, e d'outils, e de temps, préciser) quels outils d'évaluation (Ex. ComVoor) ?  en concertation avec les proches oui toujours souvent parfois rarement jamais
		Fllo	st écrite (	ne sais pas dans le dossier de la personne
		спе е		oui toujours souvent parfois rarement jamais ne sais pas

ſ	oui toujours
ſ	souvent
ſ	<b>p</b> arfois
ſ	☐ rarement
(	<b>j</b> jamais
ſ	ne sais pas
Elle donne lie	u à la définition d'objectifs
[	🕽 oui toujours
(	3 souvent
[	<b>D</b> parfois
(	<b>d</b> rarement
[	<b>j</b> jamais
[	🕽 ne sais pas
Elle donne li	eu à la définition d'actions spécifiques pour faciliter l'expression et la
compréhensi	on de la personne
[	oui toujours
·	souvent
[	parfois
[	rarement
[	jamais
	ne sais pas
Ces objectifs s	ont définis en concertation / avec le soutien des proches ou représentants légaux ?
	🕽 oui toujours
ſ	3 souvent
ſ	🕽 parfois
	] rarement
ſ	🕽 jamais
	ne sais pas
6	
	nt définies en concertation / avec le soutien des proches ou représentants légaux ?
	oui toujours
	souvent
	parfois
	a rarement
	jamais
	ne sais pas
Elle est rééva	uée de façon périodique (si oui à quelle périodicité ?)
(	🕽 oui toujours
(	souvent
ſ	🕽 parfois
ſ	] rarement
ſ	🕽 jamais
ſ	ne sais pas
Le projet personnalis personne accueillie / a	é que vous avez établi précise les particularités de communication de la
☐ Oui	
□ Non	
☐ En projet	
☐ Ne sais pas	
	nication Alternative et Améliorée en Nouvelle-Aquitaine
Lu Confinit	ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine

Elle est transmise à l'équipe

6-

7- Au sein de votre structure, l'accompagnement des personnes souffrant de troubles sévères de la communication pose des difficultés pour : Oui, **Parfois** Souvent Rarement Jamais toujours L'entrée en relation Les interactions sociales La compréhension L'expression des ressentis, des préférences, des choix, des refus, La mise en œuvre effective de la participation de la personne Autres difficultés éprouvées Précisez 8- Une personne « soutien » dans l'entourage est désignée / sollicitée pour faciliter l'expression et la compréhension de la personne Oui toujours ■ Souvent Parfois □ Rarement Jamais ☐ Absence de proches 9- Des intervenants / structures extérieurs (Centre Ressources Autisme, Centre ressources handicaps rares, Pôle ressources cérébrolésion acquise...) peuvent être sollicités pour faciliter la communication avec la personne? Oui toujours ■ Souvent ■ Parfois ☐ Rarement Jamais ☐ Absence de proches 9.1- Précisez: Niveau de connaissance des outils de la CAA par l'équipe (accompagnants, personnel éducatif, paramédical, médical, maitresses et maitres de maison, chef de service, personnel administratif...) 10- L'équipe a connaissance de l'existence d'outils de la CAA? ■ Non aucun Oui certains Oui tous ☐ Ne sais pas 11- L''équipe est formée à l'utilisation d'outils de la CAA? ■ Non aucun Oui certains Oui tous

☐ Ne sais pas

11.1- Si oui, lesquels?

<ul> <li>12- Les proches utilisent et informent l'équipe des outils de la CAA utilisés pour communiquer avec la personne ?</li> <li>Non aucun</li> <li>Oui certains</li> <li>Oui tous</li> <li>Ne sais pas</li> </ul>
<ul> <li>13- Il existe des possibilités et des temps de travail commun à l'équipe et avec la famille pour harmoniser les pratiques, et éviter que chaque personne fasse à sa manière ?</li> <li>Oui</li> <li>Non</li> <li>13.1- si oui préciser</li> </ul>
<ul> <li>14- En plus du langage oral, l'équipe utilise un ou plusieurs outils d'aide (type PECS, Makaton, langue des signes, classeurs d'images, emploi du temps avec photos) pour renforcer la communication avec les personnes souffrant de troubles sévères de la communication ?</li> <li>Non, jamais</li> <li>Oui parfois</li> <li>Oui, souvent</li> <li>Oui, toujours</li> <li>Ne sais pas</li> </ul>
14.1- Si oui, préciser les outils utilisés
14.2- Si non, précisez les_freins à l'utilisation de ces outils  Manque d'information  Manque de formation sur les outils de la CAA  Manque de temps  Manque de moyens matériels mis à disposition,  Manque de coordination  Manque d'échanges entre équipes,  Manque de personnels formés (orthophoniste, ergothérapeute)  Autres freins, précisez
<ul> <li>15- Souhaiteriez-vous pour vous-même ou votre équipe une sensibilisation / formation à l'utilisation des outils de la CAA ?</li> <li>Oui</li> <li>Non</li> <li>Ne sais pas</li> </ul>
16- Commentaires libres :
Prénom et Nom de la personne ayant complété le questionnaire
Fonction de la personne ayant complété le questionnaire

Email de la personne ayant complété le questionnaire

#### Annexe 3 : Guide d'entretien focus groupe famille

#### **ETUDE COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMELIOREE**

#### GUIDE ENTRETIEN FOCUS GROUPE FAMILLES - 10 novembre 2022

#### **Objectifs:**

- Questionner le **regard des familles** sur les **besoins spécifiques** d'accompagnement de leur proche par les professionnels et les **perspectives d'amélioration** de la communication
- Préciser l'état des lieux et le diagnostic de besoins sur le déploiement des outils de la CAA en Nouvelle-Aquitaine
- Préciser les besoins, perspectives et modalités de travail avec les familles

#### Introduction:

- o Tour de table
- o Présentation (succincte) de l'étude

#### **Questions:**

- Rencontrez-vous des difficultés pour communiquer avec votre proche ? Si oui, lesquelles ?
- Au quotidien, comment faites-vous pour faciliter la communication avec votre proche (comment vous adaptez-vous) ?
- Que pensez-vous de la qualité de la communication entre votre proche et les professionnels qui l'accompagnent ?
- Avez-vous échangé avec ces professionnels sur les outils / stratégies de communication que vous utilisez au quotidien ? Si oui à quel(s) moment(s) ? Vous ont-ils demandé des conseils, des astuces ?
   Vous ont-ils eux-mêmes donné des conseils, des astuces ?
- Connaissez-vous et utilisez-vous les outils de la CAA ? Si oui, lesquels et quels intérêts / limites en relevez-vous ? Pour vous-même ? Pour les professionnels ?
- Quelles seraient vos idées / propositions pour améliorer la communication entre les professionnels et votre proche ?
- Commentaires libres

#### Conclusion:

- Information sur le calendrier et les perspectives de diffusion et d'exploitation des résultats l'étude
- Remerciements

#### Annexe 4 : Guide d'entretien focus groupe professionnels

#### **ETUDE COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMELIOREE**

#### **GUIDE ENTRETIEN FOCUS GROUPE PROFESSIONNELS – 8 novembre 2022**

#### **Objectifs:**

- Réaliser un état des lieux du **niveau de connaissance et d'utilisation** des outils de la CAA par les professionnels accompagnant les personnes souffrant de troubles sévères de la communication
- Préciser le diagnostic de **besoins de développement des compétences** des professionnels sur ces outils en vue de leur déploiement
- Préciser les besoins, perspectives et modalités de travail avec les familles

#### Introduction:

- o Tour de table
- o Présentation (succincte) de l'étude

#### **Questions:**

- Rencontrez-vous ou constatez-vous des difficultés pour communiquer avec les personnes souffrant de troubles sévères de la communication ?
  - Si oui, lesquelles ?Comment faites-vous pour les pallier ?
  - o Si non, que mettez-vous en œuvre pour assurer la qualité de la communication ?
- Echangez-vous avec les familles sur les outils / stratégies de communication que vous utilisez au quotidien ? Si oui à quel(s) moment(s) ? Vous ont-ils donné des conseils, des astuces ? Leur avez-vous demandé des conseils, des astuces ?
- Connaissez-vous et utilisez-vous les outils de la CAA ? Si oui, lesquels et quels intérêts / limites en relevez-vous ? Pour la personne ? Pour vous-même ?
- Quelles seraient vos idées / propositions pour améliorer la qualité de la communication avec les personnes ? (outils, formation, **travail avec les familles**... ?)
- Commentaires libres

#### **Conclusion:**

- Information sur le calendrier et les perspectives de diffusion et d'exploitation des résultats l'étude
- o Remerciements

#### Annexe 5 : Ressources mobilisées et initiatives repérées dans le cadre de l'étude

#### Principales ressources mobilisées dans le cadre de l'étude

- Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles. Haute Autorité de Santé.
   www.has-sante.fr
- Les cahiers pédagogiques. La communication des personnes polyhandicapées. CNSA. Avril 2022.
   www.cnsa.fr
- Enquête « Cartographie des ressources des ESMS en matière de communication ». Travaux en cours. CNSA
- Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement. Secrétariat chargé des personnes handicapées. 2018-2022. <a href="https://www.handicap.gouv.fr">www.handicap.gouv.fr</a>
- Stratégie quinquennale d'évolution de l'offre médico-sociale. Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées. 2017-2021. www.handicap.gouv.fr
- Kit pédagogique. Volet 3 Polyhandicap. Ministère des Solidarités et de la Santé. 2021.
   www.handicap.gouv.fr
- Etude « Le parcours de soins et d'accompagnement des personnes cérébrolésées ». CREAI Nouvelle-Aquitaine. 2020.
   <a href="https://creai-nouvelleaquitaine.org/wp-content/uploads/2021/04/rapport-cerebroleses-20-01-2020.pdf">https://creai-nouvelleaquitaine.org/wp-content/uploads/2021/04/rapport-cerebroleses-20-01-2020.pdf</a>
- Syndrome de RETT. Recommandations pour la communication. Netherlands RETT expertise centre. Rettsyndrome.org. 2020.
- Etude « Les personnes en situation de handicap complexe accompagnées par les structures médico-sociales françaises ». CEDIAS et CREAHI Ile-de-France. 2014. <a href="https://www.creai-idf.fr">www.creai-idf.fr</a>

#### Initiatives repérées dans le cadre de l'étude

- CNSA: expérimentation entre septembre 2022 et août 2024 de 6 lieux ressources pour dépasser les troubles de la communication. Ces lieux ressources expérimenteront le prêt de matériel à des personnes ayant des difficultés complexes de communication, pour étayer leur projet de communication. <a href="https://www.cnsa.fr">www.cnsa.fr</a>
- Pôle des blessés de l'encéphale Centre Hospitalier Esquirol Limoges: Mise en place d'une Equipe Mobile de Réadaptation Pédiatrique ouverte à tous les enfants en situation de handicap neurologique congénital ou acquis de l'ex. Limousin. Pôle labellisé SSR Expert en e-santé. Et mise à disposition d'un espace techno-cognitif dédié aux nouvelles technologies de réadaptation. Différents travaux menés sur la CAA en partenariat avec des centres de recherche.
- Tech Lab APF France Handicap. Techlab identifie et accompagne les opportunités offertes par les technologies au service de l'autonomie et de la participation sociale des personnes en situation de handicap. www.techlab-handicap.org
- <u>www.emoface.fr</u>: application conçue pour les professionnels et les parents d'enfants souffrant de troubles du spectre de l'autisme. Elle vise à améliorer la communication affective, la gestion de l'émotion et le bien-être.
- <u>www.helpicto.com</u>: service de traduction de mots en images.

#### Annexe 6: Glossaire

ARS Agence Régionale de la Santé

ASE Aide sociale à l'Enfance

CAA Communication Alternative et Améliorée

CNSA Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

CHESSEP Communication Handicap complexe: Evaluer, Situer, S'adapter, Elaborer un Projet

individualisé

COM VOOR Outil d'évaluation de la communication

CREAI Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en

situation de vulnérabilité

EEAP Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
ECP Echelle d'évaluation Evaluation Cognition Polyhandicap

EFI Outil d'Evaluation des compétences Fonctionnelles pour l'Intervention auprès

d'adolescents et d'adultes souffrant d'autisme ou de handicap mental sévère

ESAT Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS Etablissements ou Services Médico-Sociaux

FAM Foyer d'Accueil Spécialisé

FINESS Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux

IEM Institut d'Education Motrice
IME Institut Médico Educatif
LCA Lésion Cérébrale Acquise
LSF Langue des signes française

MAKATON Solution aux troubles du langage par la parole, les signes et les pictogrammes

MAS Maison d'Accueil Spécialisé

MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées

PECS Picture Exchange Communication System ou système de communication par échange

d'image

PEP 3 3ème version d'un outil d'évaluation pour enfants présentant des troubles du

développement

PODD Pragmatic Organisation Dynamic Display ou Tableaux Dynamiques à Organisation

Pragmatique. Ensemble de classeurs de communication à base de pictogrammes.

Classeurs proposant une organisation du vocabulaire très spécifique.

RBPP Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles. Haute Autorité de Santé

SAMSAH Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SESSAD Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

TSA Troubles du Spectre de l'Autisme



